

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 11984

Société : R.A.M 119551

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Berrada Nourmed

Date de naissance : 03/11/414

Adresse : 39 Avenue d'Océan Pacifique

Tel : 0661295131

Total des frais engagés :

4378,40

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. KOUBAA LOUAÏ
Médecin des Urgences
Centre Commercial Nadia
Imm. 2, 3ème Etage N° 11
Gsm: 0664 20 87 14

Date de consultation : 27/07/2012

Nom et prénom du malade : J. Berrada Berrada

Age : 61

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : OUD

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Cela

Le : 20/06/12

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/07/22	Consultation	100000	500000	

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	27.05.2022	3:298,51	400 DH
	28/05/2022	3:101,00 + 100	14.78,60 DH

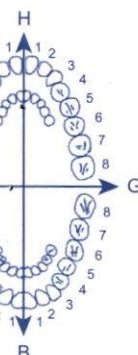
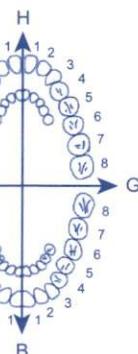
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		Coefficient DES TRAVAUX
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION



Dr. LOUAI Koubaa

24h/24

Médecin des urgences

Casablanca, le

27/05/2022

NOTE D'HONORAIRE

Le docteur KOUBAA LOUAI a l'honneur de présenter ses meilleures salutations à

Dr. Brahim Roudani Centre Nadia

Et lui adresse selon usage, sa note d'honoraire pour la consultation médicale à domicile

Soit la somme de 500.000.000.000

DR KOUBAA LOUAI

*Dr. KOUBAA LOUAI
Medecin des Urgences
Centre Commercial Nadia
Imm. 2, 3^{eme} Etage N° 11
Gsm: 0664 20 87 14*

Patente : 34709760 / I.F : 14407886 / ICE : 001651180000019 / INPE : 091188359

Bd. Brahim Roudani Centre Commerciale Nadia, Imb 2 Etage 3 N° 11 - Casablanca

Gsm.: 06 64 20 87 14 / E-mail : docteurlouai@gmail.com



- Consultation à domicile
- Hospitalisation à domicile
- Médecin de famille

Médecin des urgences

Casablanca, le ... 27/06/2022

T' Bessada Benmoujaffaf

Test PCR du 26/06/2022



Bd, Brahim Roudani Centre Commerciale Nadia, Imb 2 Etage 3 N° 11 - Casablanca
Gsm.: 06 64 20 87 14 / E-mail : docteurlouai@gmail.com

Médecin des urgences

- Consultation à domicile
- Hospitalisation à domicile
- Médecin de famille

Casablanca, le

27/07/2022

Dr. Dr. Dr. Dr. Dr. Dr. Dr. Dr. Dr.

- NFS
- CRP
- D - bilans
- pas de piqûre
- LDH



Dr. KOUBAA LOUAI
Médecin des Urgences
Centre Commercial Nadia
Imm. 2, 3^{ème} Etage N° 11
Gsm: 0664 20 87 14

800546

Bd. Brahim Roudani Centre Commerciale Nadia, Imb 2 Etage 3 N° 11 - Casablanca
Gsm.: 06 64 20 87 14 / E-mail : docteurlouai@gmail.com



Laboratoire de biologie médicale

مختبر التحاليلات الطبية

Dr Zizi

Médecin Biologiste

Ancien interne des hôpitaux de Paris

دكتور الزيزي

طبيب

إختصاصي في
التحاليلات الطبية

Casablanca le 27-05-2022

Mme BERRADA Afaf

FACTURE N° B220501665

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
	PCR COVID-19	B298.51	B

Total des B : 298.51

TOTAL DOSSIER : 400.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :
quatre cents dirhams



مختبر التحاليل الطبية المعابر
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES MAARIF

Dr. Abderrazzak ZIZI
Pharmacien Biologiste
Diplômé de la Faculté de Pharmacie de Reims



Casablanca le 28-05-2022

Mme BERRADA Afaf

FACTURE N° A220500546

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Traitemet échantillon sanguin	E25	E
PD2	Prélèvement à domicile	E100	E
0142	LDH	B50	B
0216	Numération formule	B80	B
0370	CRP	B100	B
	Procalcitonine	B500	B
	D-Dimères	B280	B

Total des B : 1010

TOTAL DOSSIER : 1478.40 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :
mille quatre cent soixante-dix-huit dirhams quarante centimes



مختبر التحاليل الطبية المعريف
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES MAARIF

Casablanca le : 14-06-2022

Mme BERRADA Afaf

Code : 16050902

Référence : A220500546

Normes

Antériorités

BIOCHIMIE SANGUINE

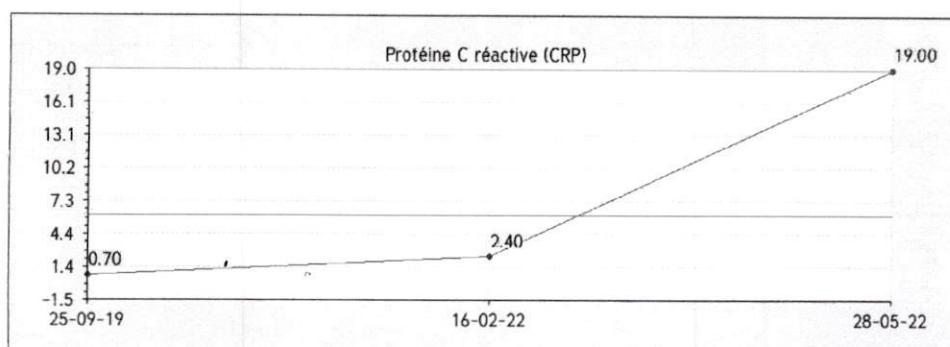
Protéine C réactive (CRP)

19.0 mg/L

(<6.0)

16-02-2022

2.4



Procalcitonine

<0.05 ng/mL

(<0.50)

(Technique ELFA Vidas B-R-A-H-M-S)

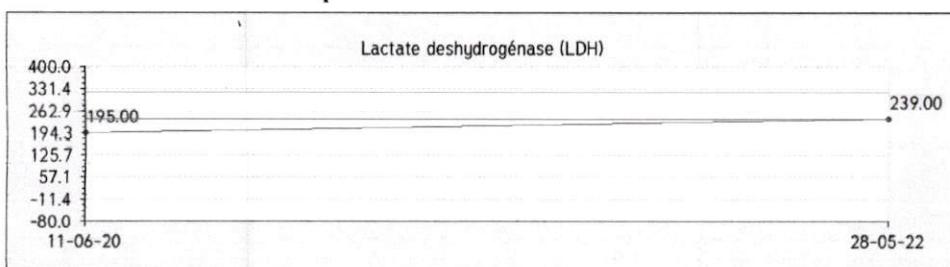
Lactate deshydrogénase (LDH)

239 UI/L

(<320)

11-06-2020

195



LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES MAARIF

Dr. Abderrazzak ZIZI

Pharmacien Biogiste

Diplômé de la Faculté de Pharmacie de Reims



Casablanca le : 14-06-2022

Mme BERRADA Afaf

Code : 16050902

Référence : A220500546

Du : 28-05-2022

Prescripteur : Dr KOUBAA LOUAI

Normes

Antériorités

HEMATOLOGIE**HEMOGRAMME**Numération Globulaire

			16-02-2022
Hématies	4.5	M/mm ³	4.5
Hémoglobine	14.2	g/dL	(12.5-15.5)
Hématocrite	41	%	43
VGM	91	μ ³	(80-95)
TCMH	32	pg	(28-32)
CCMH	35	g/100mL	(30-35)

Formule leucocytaire

Leucocytes	4 830	/mm ³	(4 000-10 000)	4 820
Neutrophiles	64	% soit	3 091 /mm ³	(1 500-7 500)
Eosinophiles	1	% soit	48 /mm ³	(<400)
Basophiles	0	% soit	0 /mm ³	(<100)
Lymphocytes	24	% soit	1159 /mm ³	(1 500-4 000)
Monocytes	11	% soit	531 /mm ³	(200-1 000)

Numération plaquetttaire

Plaquettes	171 000	/mm ³	(150 000-400 000)	195 000
Volume Plaquetttaire Moyen	10.4	fl	(6.0-11.0)	10.8

HEMOSTASED-Dimères
(Biomérieux Vidas ELFA)

590.0 ng/mL

(<500.0)





Laboratoire de biologie médicale

مختبر التحاليل الطبية

Mme BERRADA Afaf

Prescripteur :

Casablanca le : 14-06-2022

Du : 27-05-2022

Référence : B220501665

Dr Zizi

Médecin Biologiste

Ancien interne des hôpitaux de Paris

Normes

Antériorités

BIOLOGIE MOLECULAIRE

PCR COVID-19 (SARS-CoV-2)

Nature du prélèvement: Ecouvillon naso-pharyngé

Résultat: **Positif détecté en gène N,RdRP**
(*applied biosystems QuantStudio 5 Dx, Siemens FTD SARS-CoV-2*)

CT: 17.8

Commentaire: Résultat à confronter au contexte clinique. Un résultat négatif ne prouve pas avec certitude l'absence d'infection par le COVID-19. Cette problématique concerne essentiellement la phase d'incubation du virus (notamment si contact < 5 jours avec une personne positive). Il y a donc lieu de prendre toutes les mesures de prévention pour éviter d'éventuelles transmissions.

